

COMMUNE DE PORTES-EN-VALDAINE (Drôme)
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 avril 2024

Nombre des membres :

- afférents au Conseil Municipal :	11	
- en exercice :	10	
- qui ont pris part à la séance :	08	
- votants	10 (dont 2 pouvoirs)	
Date de convocation : 04/04/2024		Date d'affichage : 04/04/2024

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni, voté à l'unanimité en début de séance, sous la présidence de son Maire, Monsieur Jean-Bernard CHARPENEL, dans le lieu habituel de ses séances au nombre prescrit par la loi, le onze avril deux mil vingt-quatre à 18 h 30.

Présents : Mmes ARSAC Pascale – RENARD Brigitte -
Mrs ALINS Franck - BRACHET Florian - CHARPENEL Aurélien
COEUILLET Christophe - DI BENEDETTO Vincent -

Absents excusés : Mme PERRIN Marie-Josèphe pouvoir à Mme RENARD Brigitte
Mr VERNERET Jacques pouvoir à Mr COEUILLET Christophe

Secrétaire de séance : Mme RENARD Brigitte

OBJET : Compte de Gestion 2023 – M57 Commune

Le Compte de Gestion M57-Commune la Trésorerie de Pierrelatte **pour l'exercice 2023** se résume comme suit :

- Résultat de fonctionnement	:	+ 47 651,51 € (<i>excédent</i>)
- Résultat d'investissement	:	+ 111 218,11 € (<i>excédent</i>)
- Résultat total	:	+ 158 869,62 € (<i>excédent</i>)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2121-29 et L.5211-1,

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé précédent et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **D'APPROUVER le Compte de Gestion 2023 de la Commune (M57)** de la Trésorerie de Pierrelatte.

Et ont les membres présents signés au registre
AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

Le Maire,
Jean-Bernard CHARPENEL

